

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 47 (1950)
Heft: 6

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

P.-S. — Il ressort de renseignements pris à la source que certains apiculteurs qui pratiquent le déplacement de leurs colonies en été, agissent à l'égard de leurs voisins et souvent de leurs collègues apiculteurs avec un sans-gêne inadmissible. Ce sont eux qui provoquent les réclamations justifiées des autorités communales. Nous ne pouvons que les avertir et les engageons à agir avec plus de discernement. Peut-être préfèrent-ils qu'on les signale et qu'on prenne à leur égard les mesures dictées par les circonstances ?

A. V.



LA VIE DE NOS SECTIONS

Concours de ruchers, en 1950

Les inscriptions pour le Concours de ruchers sont à adresser à M. Auguste Gonet, membre du jury de concours à Vuarengel, *jusqu'au 15 juin*, dernier délai. Les instructions y relatives seront adressées à tous les apiculteurs qui en feront la demande.

Le Comité.

† Alfred Baillod

La section de la Béroche vient de perdre en la personne de M. Alfred Baillod, un de ses membres fondateurs. Il était âgé de 86 ans.

Nous avons la chance à la Béroche, d'avoir possédé et de posséder encore plusieurs apiculteurs de grande valeur. Au nombre de ceux-ci nous pouvions compter, sans contestation, Alfred Baillod.

Né dans un milieu d'apiculteurs, son père l'était déjà, il se familiarisa très jeune à cet art qui devient pour lui une vocation. Il fut parmi les novateurs, un fervent mobiliste, et ne cessa de répandre la bonne semence parmi les jeunes et les vieux apiculteurs. Ceci lui fut facile car chaque printemps pendant de longues années il visitait, en qualité d'inspecteur de la loque, tous les ruchers du Vignoble neuchâtelois, de Vaumarcus jusqu'à Cressier.

Son violon d'Ingres, l'apiculture — car il professa durant quelques temps le métier de cordonnier — devint bientôt sa seule profession. Il soignait avec amour son rucher situé au-dessus du village de Gorgier, parmi les vignes et les vergers.

Rucher modèle, où bien des expériences se firent, rucher qui restera en mains de son fils, excellent apiculteur aussi, qui saura continuer dignement la tradition de la famille.

Que ce dernier, ainsi que sa famille, trouvent ici l'expression des sentiments de sincère sympathie des membres de la section Béroche.

† Héli Pichonnat, Lovatens 1876—1950

La Section de Lucens a perdu un vénérable honoraire, Héli Pichonnat, de Lovatens. Né en 1876, il s'initie de bonne heure à la vie des abeilles, et en 1915, désireux de s'instruire et de se perfectionner dans l'apiculture moderne et rationnelle, il est admis dans la Section de Lucens. Membre assidu du Comité de 1918 à 1929, il fait montre toujours de réelles qualités de bon apiculteur. Son rucher, de forme spéciale, s'agrandit bientôt. Le domaine de 25-30 poses et le rucher passent parfois devant la famille qu'il se garde d'élever dans du coton.

Agriculteur et apiculteur assidu, il s'acharne à la tâche. Mais une famille de 11 enfants, dont 3 décédés, les inévitables déboires et maladie inhérents à la bonne marche de la famille, du domaine et du rucher, et par surcroît le décès de sa chère compagne en 1938, l'obligent à louer le domaine en 1945. Il reste cependant à la maison, soigne de son mieux les 10 ruches qui se prélassent dans le verger bien exposé.

Mais le cœur faiblit, une attaque finale le paralyse et le garde 3 heures dans le coma. Puis, c'est la fin, il quitte cette terre qu'il a bien aimée, et burinée avec tant d'ardeur.

Excellent citoyen, il a fait partie du Conseil général et maintes fois de la Commission de taxe du bétail. D'une nature plutôt rude, Héli Pichonnat cachait cependant un cœur d'or.

Avait-il prescience de son départ ? Il a tenu à assister à la célébration du cinquantenaire de la Section en octobre 1949, et, joyeux tel un pinson, a chanté comme un jeune les mélodies aimées du pays natal. Son bon souvenir, vivace, restera dans nos cœurs.

B.

Section Erguel-Prévôté

Assemblée générale

Le 16 avril, 90 apiculteurs ont quitté leurs quartiers d'hiver pour assister à cette assemblée présidée par M. Jecker. Les sommets jurassiens sont tout blancs de neige, ce qui retardera la végétation. Heureusement, car les printemps trop précoces ne valent rien pour les apiculteurs.

Plusieurs sociétaires se font excuser, dont M. Wiesmann, président d'honneur, qui est alité. Un mot de sympathie lui est adressé. Le président souhaite une très cordiale bienvenue à M. le Dr Zimmermann, qui s'est dérangé depuis Genève, pour nous apporter un peu du vent du large.

MM. Chedel et Studer sont désignés comme scrutateurs. Le précédent protocole est lu et admis.

Le rapport présidentiel retrace les principaux événements apicoles de l'année. Les heurs et malheurs de dame Erguel-Prévôté sont passés en revue. Elle a soixante ans cette année. La famille passe de 299 membres à 315. Un instant de silence est observé à l'égard de ceux qui l'ont quittée pour toujours. Conclusion du rapport Jecker : « La lutte ne s'arrête qu'avec la vie ».

Maman Erguel-Prévôté fête ses enfants. Elle remet aujourd'hui des diplômes à ceux qui la servent fidèlement depuis 25 ans, soit à MM. Reusser Frédéric, Berger Jean et Ryff Mathieu.

Le caissier donne connaissance des comptes. La vaste lutte entreprise cette année contre l'acariose, n'a pas permis de faire du boni. La fortune se monte, à ce jour à fr. 4468.42. Ces comptes, tenus d'excellente façon par notre caissier, sont acceptés par un vote unanime.

Les indemnités et cotisations restent les mêmes.

Le président donne connaissance de la liste des surveillants, établie sur de nouvelles bases, par le Comité. Dorénavant, chaque village aura son surveillant. Les localités importantes en auront deux, trois ou quatre. En général, les surveillants travailleront bénévolement, mais pourront exiger 25 ct. par colonie visitée ou traitée, chez un sociétaire et 50 ct. chez un non-sociétaire. L'assemblée approuve ces dispositions. Cependant M. Chapuis soulève l'observation suivante : « Il arrive souvent que c'est le surveillant qui fait le travail, alors que l'inspecteur touche l'indemnité ». M. Anklin explique que la caisse des épizooties indemnise un surveillant qui seconde l'inspecteur. Il y aurait donc possibilité de contenter inspecteurs et surveillants, s'ils travaillent en étroite collaboration. Les surveillants admettent ce principe, sans croire beaucoup à son efficacité.

Quelques membres de notre société ne connaissent pas le français et, par

conséquent, ne lisent pas le « Journal Suisse d'Apiculture ». Ils demandent à être libérés de la cotisation de fr. 6.50, quote-part qui va à la caisse de la Romande pour le journal, et à ne payer que fr. 3.50 sans être tenus à s'abonner au journal. Combattue par M. Petitjean, mais soutenue par M. Reusser, cette demande est acceptée par l'assemblée, selon la proposition émise par M. Eicher, c'est-à-dire que les sociétaires de langue allemande auront la possibilité de s'abonner à un autre journal apicole que le nôtre, la « Blaue » par exemple. Mais ils paieront une cotisation de fr. 11.50 au lieu de fr. 10.—. Cet abonnement à un journal de langue allemande est obligatoire et sera contrôlé par M. Eicher. Il va sans dire que ces membres, dits adjoints, paieront la cotisation à la caisse loque-noséma, mais ne seront plus couverts par l'assurance vols et déprédatations et responsabilité civile de la Romande. Un pas de plus vers la germanisation du Jura. A quand le journal apicole bilingue ?

M. Petitjean représentera la section à l'assemblée des délégués à Lausanne en 1951.

Sur proposition du comité, en vue d'éviter des dépenses, l'assemblée décide qu'à l'avenir les convocations aux assemblées ne se feront plus par cartes, mais par la voie de notre journal.

Sur la proposition du président, l'assemblée acclame la nomination de M. Gassmann au Comité central. En outre, par acclamations encore, l'assemblée témoigne son entière confiance au nouveau C.C.

Affaire de Moutier. — M. Winkler communique que les pertes d'abeilles ont réapparu dans les ruchers de Moutier. L'analyse d'abeilles mortes n'a fourni aucun éclaircissement. M. le Dr Zimmermann, invité à émettre son avis sur les causes qui déciment les ruchers de Moutier, bien que ne connaissant pas ce cas, croit à une intoxication par les gaz d'usines. Il assure l'assemblée que le C.C. fera son possible pour venir en aide aux apiculteurs éprouvés. M. Christe remercie M. Zimmermann et ne demande qu'une chose : avoir encore assez d'abeilles, non pas pour récolter du miel, mais pour se faire piquer !

L'assemblée s'est déroulée dans un excellent esprit que le président se plut à relever.

Causerie de M. le Dr Zimmermann

M. Zimmermann nous apporte tout d'abord les salutations de ses collègues du Comité central qui ont eu plus à s'occuper, ces derniers mois, de questions administratives que de questions purement apicoles. La tempête qui a sévi dans cet aréopage d'apiculteurs n'est pas encore tout à fait calmée, mais passe.

M. Zimmermann nous parle ensuite du nouveau « Journal Suisse d'Apiculture », de ses défenseurs nombreux, mais aussi de ses détracteurs. Le C.C. a voulu innover, tant au point de vue de la présentation, qu'au point de vue du fond. C'est ainsi que les travaux du Liebefeld, d'importance mondiale, seront régulièrement traduits. Après avoir exposé le plan de travail constructif que le C.C. se propose d'entreprendre, M. Zimmermann présente une biographie du plus haut intérêt, celle de François Huber. Quelles admirables leçons à tirer de la vie de cet homme ; quels profits l'apiculture a tiré de son œuvre universellement connue ! Quelle contribution ce savant de génie, clairvoyant bien qu'à veugle, n'a-t-il pas apporté à la connaissance de l'abeille ? Il a révélé des mystères de l'apiculture, qu'aucun voyant n'avait soupçonné avant lui. Cette cause-rie a été véritablement passionnante à suivre. Personne n'a eu le temps de bâiller. M. Zimmermann a été très vivement applaudi.

Après cette admirable conférence, M. Zimmermann a répondu avec autant d'amabilité que de compétence aux nombreuses questions que lui posèrent les apiculteurs présents. Ces questions se rapportaient au concours de ruchers, aux cours d'élevage de reines, aux stations de fécondation, aux prix du sucre, etc.

Quand le président eut remercié conférencier et apiculteurs, il leva la séance à 17 h. Il restait encore de bonnes minutes pour échanger réflexions et impressions de cette agréable assemblée.

M. Petitjean.

Section de Saint-Maurice

La réunion de printemps 1950 de la section d'apiculture de St-Maurice a eu lieu le 23 avril à Vérossaz, en présence de 30 membres.

Le temps maussade à souhait n'enlève rien à l'enthousiasme général des membres présents. La séance s'ouvre à 14 h. 30 avec un peu de retard dû à un accident arrivé à la voiture qui devait nous transporter de St-Maurice à Vérossaz.

Le président en charge de la section, Monsieur André Jacquier, salue tout d'abord la présence parmi nous du Président de la commune de Vérossaz, M. Jacquemoud, qui est en même temps un collègue apiculteur ; il salue également la venue de M. Lorétan, ancien caissier de la Fédération valaisanne d'apiculture et qui récemment vient de donner sa démission.

Le secrétaire donne lecture du protocole de la dernière assemblée de 1949, puis la lecture des comptes et du rapport des vérificateurs. L'assemblée en donne décharge au comité.

Le président, dans un rapport fouillé, renseigne les membres sur les faits de la section pendant l'année écoulée. Il adresse des félicitations à M. Lorétan pour sa longue et féconde carrière comme caissier de notre Fédération valaisanne et ce aux applaudissements de tout le monde.

Le renouvellement du comité se fait à main levée sans aucun changement. Les vérificateurs sont maintenus dans leur fonction. L'assemblée, après discussion, décide une sortie d'été qui aura lieu à Salvan le 4 juin 1950. Les membres seront convoqués par le Journal d'apiculture de juin.

La séance administrative étant terminée, M. Rithner Alexandre, inspecteur des ruchers et président de la section de Monthey, après nous avoir apporté les salutations et souhaits de sa section, nous donne une conférence sur les maladies des abeilles, loque européenne, américaine, acariose, etc., conférence pleine d'attraits et instructive à souhait. Une discussion générale suivit qui permit à chacun de se renseigner sur ces divers sujets.

Notre collègue Louis Délez, de Salvan, toucha à cette occasion le gobelet de la Romande, qu'il n'avait pu recevoir à Lausanne, pour cause de maladie.

La séance fut levée à 16 h. 30 et une réception fut offerte dans les différents cafés de Vérossaz, par les soins du Président de la commune, qui fut vivement remercié de son geste généreux.

Les membres de la section de St-Maurice sont avisés que la réunion prochaine aura lieu selon décision prise à l'assemblée générale du 23 avril 1950, à Salvan, le 4 juin à 14 heures. Rendez-vous sur la place de la gare.

Démonstration pratique sur la préparation de la ruche pour la récolte, par notre collègue Roux, de Châtelard.

Il ne sera pas envoyé de convocation personnelle, et le comité espère que les membres de la section se feront une obligation de venir à cette réunion.

Le secrétaire.

Section de Lucens

L'assemblée de printemps du 23 avril 1950 eut lieu à Forel s/Lucens, au Collège, dans une salle accueillante bien agréablement chauffée. Le temps pluvieux et froid n'a pas encouragé les membres à se déplacer et c'est devant 11 présents que M. Léon Bourgeois, président, ouvre la séance en remerciant tout d'abord les Autorités bienveillantes pour le prêt de la salle.

Après lecture et adoption des procès-verbaux, l'assemblée fait sienne la proposition du Comité d'accorder un subside de 20 francs à l'Association romande des apiculteurs-éleveurs (l'A.R.A.E.) pour la faciliter dans ses débuts.

Le président, délégué aux assemblées de la Fédération vaudoise et de la Société romande les 12 février et 12 mars, lit et commente les deux copieux rapports qui sont adoptés et pour lesquels le président mérite compliments spéciaux.

La proposition de M. Bourgeois de remettre en honneur la culture de l'es-

parcette est liquidée en ce sens : de laisser faire les apiculteurs intéressés. Quant à la provision de graines quasi promise par M. Gonet, ou à se la procurer quelque part, elle sera ensemencée en temps voulu aux endroits propices sur les berges de la Broye par les trois membres riverains.

La Commission de gestion, MM. W. Badoux et S. Rey, propose l'adoption des comptes arrêtés au 30 octobre 1949, ce qui est fait de suite par l'assemblée.

Pour revaloriser le miel, il est décidé de maintenir le contrôle annuel régulier ; les 4 contrôleurs actuels fonctionneront pour 1950.

Les boîtes à miel de $\frac{1}{2}$ et 1 kg. en dépôt chez M. Alf. Savoye à Lucens s'avèrent tellement pratiques que l'usage s'en généralise sans peine.

Le président recommande non seulement la lecture du Bulletin sur les plantes mellifères, et d'en tirer parti dans une plus large mesure si des possibilités pratiques concluantes se présentent. « Qui ne tente rien, n'a rien ».

Aux propositions individuelles, M. A. Savoye fait une présentation bien inattendue : celle de la bannière de la Section d'apiculture de Lucens, bannière à fond vert citée dans les procès-verbaux de 1903, et depuis lors reléguée, oubliée dans d'autres archives.

Tous les membres présents, sauf M. Fernand Bulloz, Villars-le-Comte, vétéran et membre fondateur, en ignoraient l'existence, cette bannière étant restée au logis de M. Aloys Bünter, père, président de la Section durant 22 ans, soit de 1907 à 1929.

Peinte avec beaucoup de soins et d'amour par « le père Groux » sur « de l'étoffe verte à drapeau » et fièrement portée au cortège du 24 janvier 1903, à Lucens, par l'honorable président de la Section, Alfred Badoux, de Cremin, la dite bannière s'éclipsa ensuite, heureuse d'avoir prouvé, dans ce cortège historique — où chaque Société se devait de figurer — l'existence et la vitalité de la jeune Société d'apiculture de Lucens.

Dernièrement, M. Aloys Bünter, fils, la retrouva incidemment et la remit à M. A. Savoye. Malheureusement, comme bien des bannières de l'époque, celle-ci est en grande partie décolorée, vu sa longue réclusion.

Neuve et pimpante, sans franges, elle devait avoir fière allure. A l'avers, une belle ruche en paille dorée, posée sur son plateau, s'encercle de deux inscriptions : Société romande d'apiculture. — Section de Lucens. Au revers, entre deux rameaux de chêne et de laurier, l'écusson lucensois, avec son soleil doré, se dresse, surmonté de l'inscription : Patrie et Liberté, et, en dessous, la date 1903. Cousue à l'angle supérieur, près de la hampe-façon, se balance un nœud-écharpe, aux teintes encore plus défraîchies que la bannière elle-même.

Il est bien regrettable que la Section n'ait pu lui donner la place d'honneur lors de la célébration de son cinquantenaire en octobre 1949. Bien requinquée, elle aurait été tout heureuse et combien fière de se retrouver en compagnie de son premier amoureux, notre vénérable vétéran fondateur M. Fernand Bulloz.

Remise en bon état, à l'abri des injures du temps, la pauvre recluse attendra-t-elle maintenant que pointe le 22 octobre 1999, ou le 24 janvier 2003 ? Alors peut-être retrouvera-t-elle une équipe d'apiculteurs désireuse de la rajeunir totalement, à moins que soit définitivement révolue l'époque des fanions... héroïques ! Espérons cependant qu'un jeune membre actuel de la Section aura et l'idée et l'honneur d'entr'ouvrir les portes de sa prison, et, bien étalée, souriante encore, de permettre à la pauvre recluse de respirer à souhait l'atmosphère en liesse d'une salle bien revêtue célébrant les cent ans d'existence de la Section de Lucens, ou de flotter fièrement au cortège historique de l'an 2003. Ce sont là, espérons-le, les vœux que chaque membre formule en ce moment.

Après la partie officielle, on fit honneur à l'aimable participation et au succulent régal de Mesdames S. Rey et W. Badoux, comme aussi au fameux « élixir » en flacons de leurs généreux époux, et à la gentillesse avec laquelle ils ont animé la réconfortante atmosphère de cette 51^e assemblée du printemps.

Nous nous en voudrions d'oublier la chanson si sentimentale de notre vénérable vétéran fondateur M. Fernand Bulloz : « Verte jeunesse, adieu mes 20 ans. » Chanter si bien à 83 ans ne semble guère possible !

L'heure du retour sonne, une pluie froide et têtue conseille l'auto aux amis éloignés. Et tandis que joue le téléphone et qu'un moteur ronronne sur la route, le président remercie comme il se doit les bons amis de Forel pour leur chaleureuse réception. Tous s'engouffrent dans la grosse bagnole et... en route pour Lucens. Un verre à l'arrivée et un rapide coup d'œil d'envie à l'atelier de notre ami Grandchamp... Chacun s'extasie sur le travail minutieux qui s'accomplit dans ce modeste mais coquet atelier d'apiculteur-menuisier. Bravo, Marcel !

Le reste se devine, car la pluie sait fort bien chasser ou retenir son monde... Il est... 8 heures.

B.

Apiculteurs vaudois

La F.V.A. vous informe que la fête de la Romande en terre vaudoise aura lieu les 22-23 juillet 1950 à Nyon. La section de Nyon a bien voulu accepter la lourde tâche d'organiser cette manifestation ; qu'elle en soit remerciée d'avance. Tout sera mis en œuvre pour préparer une belle fête d'amitié et d'enseignement. Un programme riche et varié donnera satisfaction complète à tous les participants. Aussi, lançons nous un appel à TOUS les apiculteurs vaudois pour qu'ils se trouvent réunis les 22-23 juillet autour du fanion de la Romande, plus vivante que jamais.

Le Comité.

Section « Le Chamossaire », Bex et environs

Assemblée de printemps le dimanche 11 juin. Rendez-vous au rucher de M. RAIROUD, parc avicole le CHAVALET à 13 h. 30. Ensuite, assemblée à OLLON, Hôtel de Ville puis visite du rucher de notre ami Jean DELARZE à VERSCHIEZ. Dislocation à Verschierz, descente facultative sur AIGLE ou OLLON. Les membres ne visitant pas le rucher du CHAVALET peuvent se rendent directement à OLLON pour 15 h. 30. Nul doute que nombreux seront les membres de la section qui répondront à l'appel du comité.

Cordiales salutations.

Le Comité.

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale : lundi 12 juin, à 20 h. 30 précises, au local rue de Cornavin 4.

Sujet : 1) Orientation des abeilles et leur sensibilité à la lumière polarisée ;
2) La fabrication du candi.

Côte neuchâteloise

Lors de la réunion amicale du 14 crt. chez notre inspecteur de ruchers, M. Samuel CALAME, les Nods s/Corcelles qui a reçu les quelque ving-cinq membres avec une remarquable hospitalité (thé, vin et excellentes tresses volumineuses de sa propre fabrication), il a été convenu de se retrouver dimanche 18 juin chez notre ami Fritz BINDITH, Les Métairies s/Boudry. Au nom des participants, nous remercions très sincèrement M. Calame non seulement pour la généreuse réception, mais aussi pour ses nombreuses démonstrations très intéressantes.

Le Comité.

Société d'apiculture Jura-Nord

Nous rappelons à tous les membres de la section l'assemblée du dimanche 11 juin. Plusieurs inscriptions nous sont déjà parvenues et nous recommandons à ceux qui ne l'ont pas encore fait, de s'inscrire en utilisant le feuillet d'inscription de la brochure.

Le prix du banquet, soit 6 fr., est à verser sur le compte de chèques IVa 5149. du président.

L'année apicole s'annonce bien et nous permet d'espérer la récompense de nos peines et de nos sacrifices. Que tous ceux qui le peuvent s'annoncent donc pour le dîner et l'assemblée du jubilé.

Le Comité.

Société d'apiculture des Montagnes neuchâteloises

Séance amicale, le vendredi 9 juin, à 20 heures, au nouveau Restaurant de la Gare.

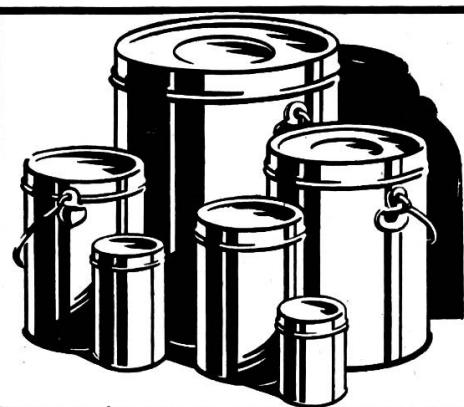
Nouvelles des ruchers

Depuis 35 ans que j'ai des abeilles je n'ai jamais vu pareille destruction de couvain en pleine floraison printanière. C'est l'expulsion massive du couvain de mâles ; il faut en déduire que la gelée du 26 avril a porté le coup de grâce au nectar d'une flore pourtant sans précédent et que dire de la bascule stationnaire sinon en régression.

Sur les flancs du Jorat l'épicéa est aussi de la fête, un indice sérieux d'une belle seconde récolte. Ne désespérons donc pas prématurément, l'ondée de l'Ascension réparera peut-être partiellement le mal.

R. MERMOUD, *insp. rég.*

Poliez-le-Grand, 18 mai.



BOITES ET BIDONS A MIEL EN FER BLANC

de première qualité
aux prix officiels

Kopetschny Frères

Fabrique d'emballages métalliques
Frauenfeld (Thurg.) Tél. 7 10 41

Reines sélectionnées

Dès juin, nous pourrons livrer quelques reines avec le maximum de garantie quant à leur pureté, car fécondées en notre station de fécondation, éloignée de tout rucher (la station pourra être visitée par les sociétés qui se rendraient en Valais, aviser à l'avance).

1^{re} série: Race Golden Bee, souches de choix, importées directement USA. Abeilles dorées, superbes, très douces (pouvant être visitées sans fumée) et très prolifiques.

2^{me} série: Italiennes pures, souches d'origine, élevées sur les plus fortes colonies de nos ruchers.

3^{me} série: Caucasiennes, souches importées.

Prix Fr. 16.—. Cage d'introduction comprise. Les livraisons seront effectuées dans l'ordre des commandes.

S'adresser: MARCEL CLAIVOZ, Chandoline, Sion, ou F. STÖCKLI, Rawil, Sion.

**Pour une bonne ruche,
un rucher-pavillon moderne,**

adressez-vous aux spécialistes

LIENHER FRÈRES SAVAGNIER (Ntel)

Tél. 7 13 24

Demandez notre prix courant